

Administrateur jusqu'à l'arrivée du Marquis de Lorne.

Un certain nombre d'abonnés ont bien voulu nous manifester le désir de recevoir *l'Abeille* et n'ont pas encore pensé à nous faire parvenir le prix de l'abonnement. Nous prenons la liberté de leur rappeler que l'abonnement est rigoureusement payable d'avance; par conséquent rien de surprenant si nous sommes forcés, un jour ou l'autre, de limiter nos envois à ceux qui nous auront payés.

Nouvelles Locales.

Avant son départ, Son Excellence Lord Dufferin, a présenté à l'Université Laval un exemplaire de ses œuvres magnifiquement relié et frappé aux armes mêmes de l'Université. Son Excellence a écrit de sa main sur la première page de cet ouvrage: *Presented to the Rector of the Laval University with the dutiful regards of her devoted son. The author.*

Son Excellence a aussi présenté à M. le Supérieur l'édition anglaise de ses œuvres, comme gage de son estime personnelle.

Notre artiste-photographe, M. J. E. Livernois, a parfaitement réussi à prendre, en groupe, MM. les élèves du Grand Séminaire. La carte renferme 53 figures, y compris le R. P. Adam, prédicateur de la dernière retraite et M. le Directeur.

Mardi prochain, le 29, à 7 heures A. M., sera chanté à la Chapelle du Séminaire, un service pour le repos de l'âme de M. l'abbé L. Roy, ci-devant curé de Lotbinière, et bienfaiteur du Séminaire.

Lettre adressée par le Séminaire de Québec à MM. les Curés de l'archidiocèse pour recommander à leurs prières et à celles de leurs paroissiens le succès de la cause de béatification de Mgr de Laval.

Le Séminaire de Québec, appuyé par les suffrages de NN. SS. les Evêques de la Province, travaille à l'introduction de la cause de Béatification de Monseigneur François de Laval, premier Evêque du Canada et fondateur de ce Séminaire.

Bien convaincus que la glorification de ce grand serviteur de Dieu attirera sur le Canada et sur toute l'Amérique une nouvelle effusion de la divine miséricorde, le Supérieur et les Directeurs du Séminaire de Québec recommandent le succès de cette cause à vos ferventes prières et à celles de vos paroissiens.

Tous les pieux fidèles qui voudront bien s'associer à cet acte de piété filiale,

auront part aux prières des communautés du Séminaire, et, en outre, d'ici à l'introduction de la cause, une messe sera dite chaque mois pour eux et selon leurs intentions.

Québec, Octobre, 1878.

THOS.-E. HAMEL, Ptre.,
Sup. S. Q.

Approuvé :

- † E.-A., Arch. de Québec.
- † L.-F., Ev. des Trois-Rivières.
- † JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.
- † EDOUARD-CH., Ev. de Montréal.
- † ANTOINE, Ev. de Sherbrooke.
- † J.-THOMAS, Ev. d'Ottawa.
- † L.-Z., Ev. de St-Hyacinthe.
- † DOM., Ev. de Chicoutimi.

Premiers.

Rhétorique.

E. Roy, } Thème latin.
A. Gosselin, }

Seconde.

Ls. Paquet, } Thème grec.
Troisième.

Version latine

P. Voyer, }
B. Letellier, }

Prosodie.

F. X. Feuilletault, } Eléments grecs.
A. Vaillancourt, }

Cinquième.

J. Gingras, } Thème latin.
Syntaxe.

Version latine.

T. Trépanier, }
Septième.

Eléments latins.

T. Brown, E. Carbonneau, E. Dorion, A. Fournier, A. Lauzier, T. Lefebvre, C. Simard, H. Simard, A. Taschereau, J. Trépanier, }
Eléments latins.

Eléments.

A. Henderson, } Exercice français.

Dans notre dernier numéro, nous avons parlé de la belle sérénade que la Bande de N.-D. de Beauport a bien voulu nous donner il y a une dizaine de jours. Tout en écrivant nos impressions sur la musique telle qu'exécutée, nous avons oublié que ce joli concert s'est donné tout près de notre ruche, et nous avons compté sans l'industrie de l'une de nos petites travailleuses. Cette abeille, des plus passionnées pour la musique et enivrée sans doute par les flots de cette harmonie peu ordinaire, a poussé la témérité jusqu'à demander le nom de chacun des exécutants, voulant, à bon droit, les inscrire tous au nombre de ses bienfaiteurs. La tempête de ces derniers jours l'a sans doute retardée dans ses pérégrinations, et voilà pourquoi le produit de son travail n'est pas arrivé à temps voulu. Hâtons-nous de récompenser cette petite musicienne, en inscrivant dans nos colonnes le nom de chacun de ces artistes qui se sont couverts de gloire au dernier concours de musique et auxquels nous offrons de nouveau nos plus sincères félicitations. Ce sont :

- MM. J. Vézina, Directeur.
- A. Marcoux, Prés.
- D. Grenier, V.-Prés.
- E. Mathieu, Secrét.
- U. Vézina.
- J. Marcoux.
- J. Poulin.
- A. Labrecque.
- A. Côté.
- C. Bédard.
- J.-B. Poulin.
- H. Lortie.
- H. Poulin.
- C. Giroux.
- J.-B. Martel.
- A. Poulin.
- P. Langlois.
- J. Marcoux.
- A. Crépin.
- M. Kiriault.
- H. Lortie.
- P. Mathieu.
- C. Lagacé.
- L. Giroux.
- M. Parent.
- L. Laplante.
- V. Marcoux.
- L. Grenier.
- J. Garneau.

La situation au Canada.

(Suite.)

Le Gouverneur Général et les Lieutenants-Gouverneurs, dans nos administrations canadiennes, tiennent la place du Souverain en Angleterre. Aussi, comme ce dernier, ne sont-ils pas responsables de leurs actes administratifs. Cette responsabilité incombe tout entière au *ministère*, ou *cabinet* des ministres.

Les ministres sont responsables directement aux Chambres, et, par suite, indirectement au peuple, puisque celui-ci élit les *représentants* ou les *membres* de l'Assemblée Législative; c'est-à-dire que les ministres doivent rendre compte de leurs actes administratifs aux Chambres, qui les appuient ou les condamnent.

L'intérêt des ministres est donc de ne rien conseiller et de ne rien faire qui puisse les exposer à un vote de *non-confiance*. On entend par là un vote de la majorité des membres présents contre une mesure soutenue par le cabinet en corps, ou, comme on dit, contre une *mesure ministérielle*.

Après un vote de *non-confiance*, le ministère est tenu de *résigner*, mot cruel qui sonne toujours douloureusement aux oreilles de celui qui, comme les ministres, occupe une position non seulement très-honorable, mais encore bien rétribuée. Ce mot *résigner* se remplace quelquefois par l'expression *remettre son portefeuille*. Dans tous les cas, les ministres ainsi devenus vacants doivent être offerts à d'autres personnes prises dans le parti opposé au cabinet déchu.

Il y a donc des *partis* en Chambre? Hélas! oui; quelquefois plusieurs, mais toujours au moins deux: le parti qui soutient le ministère au pouvoir, et qu'on appelle pour cela *parti ministériel*, et le parti opposé appelé pour cela *opposition*.

L'opposition se recrute 1^o parmi ceux qui, n'étant pas au pouvoir, voudraient bien y être et cherchent à y arriver en supplantant ceux qui y sont; 2^o parmi ceux qui diffèrent réellement d'opinions politiques avec le ministère; 3^o parmi ceux qui, accidentellement et pour des raisons particulières, sont actuellement *incontents* des ministres. Il ne faut pas croire cependant que tous les votes de la Chambre indiquent la division exacte des partis. Il peut arriver en effet qu'un membre croie devoir voter contre une mesure appuyée par le ministère sans cesser cependant d'être ministériel. De même il arrive très-souvent que les